

CONTEXTE NATIONAL

Le secteur de la santé regroupe de multiples professionnels qui interviennent non seulement pour dispenser des soins, mais également pour aider, prévenir, informer.

Les professions médicales rassemblent les médecins, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes.

Les professions paramédicales sont diverses : elles concernent le domaine des soins (infirmier, aide-soignant), de la rééducation (masseur-kinésithérapeute, psychomotricien), celui de l'appareillage (audioprothésiste, prothésiste dentaire) et celui de l'assistance technique (technicien de laboratoire, préparateur en pharmacie).

Enfin, les pharmaciens sont des professionnels de santé qui occupent une place spécifique.

En dehors des médecins qui font l'objet d'un autre chapitre, les professions les plus importantes par leurs effectifs sont : les infirmiers (près de 440 000 en 2004 en France métropolitaine), les pharmaciens (65 200), les masseurs-kinésithérapeutes (59 000), les chirurgiens-dentistes (41 000), les sages-femmes (16 100) et les orthophonistes (15 400).

Ces professions présentent des caractéristiques différentes en termes d'évolution démographique et en termes de mode d'exercice, libéral ou salarié.

Entre 2000 et 2004, la croissance des effectifs a été marquée pour les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes et les sages-femmes, de l'ordre de 13%. Pour les infirmiers, la progression a été de 14%, pour les pharmaciens de 12% et pour les chirurgiens-dentistes de 1%.

Dans certaines de ces professions, l'exercice libéral domine : c'est le cas des chirurgiens-dentistes dont 92% ont une activité exclusivement ou partiellement libérale, et des masseurs-kinésithérapeutes (79%). A l'inverse, les infirmiers exercent beaucoup plus rarement à titre libéral (14%), de même que les sages-femmes (15%).

Chez les pharmaciens, on distingue habituellement les titulaires d'officine (51%) des autres modes ou cadres d'exercice (biologistes, pharmaciens hospitaliers, assistants d'officine, grossistes, fabricants ou encore mutualistes...).

SITUATION EN BASSE-NORMANDIE : FAITS MARQUANTS

- La densité des infirmiers libéraux est inférieure à la moyenne nationale.
- Augmentation de la densité des pharmaciens mais toujours inférieure à celle de la France.
- La densité de sages-femmes est supérieure à la moyenne française.

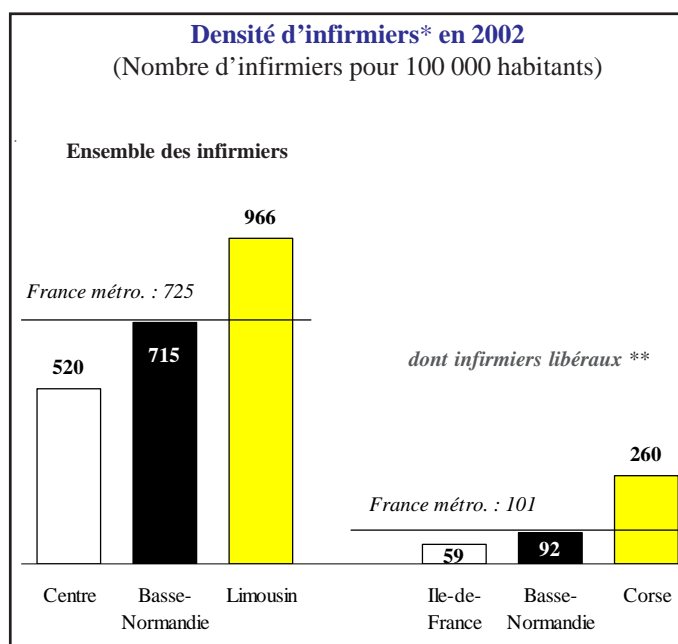
• Une densité d'infirmiers inférieure à la moyenne nationale

En 2004, la Basse-Normandie compte 10 310 infirmiers, soit une densité de 715 pour 100 000 habitants. Il existe une grande disparité régionale avec des écarts à la moyenne nationale allant de -28% pour la région Centre à +33% pour le Limousin.

Dans le secteur libéral, la densité régionale (92/100 000) est inférieure de 9% à la moyenne française (101/100 000). Les divergences régionales sont encore plus fortes : -41% pour la région Ile-de-France et +157% pour la Corse.

* Infirmiers Diplômés d'Etat (DE) et infirmiers de secteur psychiatrique,

** Infirmiers libéraux à temps complet et temps partiel.



Sources : DREES, INSEE
Exploitation ORS

LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTE

Effectifs et densités des infirmiers** en Basse-Normandie aux 1/1/2000 et 2004

	2000			2004		
	Basse-normandie		France	Basse-normandie		France
	Effectif	Densité*	Densité*	Effectif	Densité*	Densité*
Salariés exclusifs	7 838	551	557	8 982	623	625
Libéraux exclusifs et partiels	1 177	83	97	1 328	92	101
TOTAL	9 015	634	654	10 310	715	725

Sources : DREES, INSEE

* Nombre d'infirmiers pour 100 000 habitants.

** Infirmiers Diplômés d'Etat et infirmiers du secteur psychiatrique

Effectifs et densité des masseurs-kinésithérapeutes en Basse-Normandie aux 1/1/2000 et 2004

	2000			2004		
	Basse-Normandie		France	Basse-Normandie		France
	Effectif	Densité*	Densité*	Effectif	Densité*	Densité*
Salariés exclusifs	253	18	20	277	19	21
Libéraux exclusifs et partiels	637	45	69	716	50	76
TOTAL	890	63	89	993	69	97

Sources : DREES, INSEE

* Nombre de masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants.

Effectifs et densité des orthophonistes en Basse-Normandie aux 1/1/2000 et 2004

	2000			2004		
	Basse-Normandie		France	Basse-Normandie		France
	Effectif	Densité*	Densité*	Effectif	Densité*	Densité*
Salariés exclusifs	70	5	5	67	5	5
Libéraux exclusifs et partiels	137	10	18	155	11	20
TOTAL	207	15	23	222	15	26

Sources : DREES, INSEE

* Nombre d'orthophonistes pour 100 000 habitants.

● Augmentation de la densité des infirmiers

En 2004, 10 310 infirmiers exercent en Basse-Normandie, soit une densité de 715 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de -1,3% à celle de la France.

Ce sous-effectif régional est essentiellement marqué chez les infirmiers ayant une activité libérale.

En 2000, la densité était de 634 pour 100 000 habitants en Basse-Normandie, soit une évolution de +13% en 5 ans (+13% pour les salariés, +11% pour les libéraux).

● Une densité de masseurs-kinésithérapeutes inférieure à la moyenne nationale

En 2004, 993 masseurs-kinésithérapeutes exercent dans la région bas-normande, soit une densité de 69 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de 28% à celle de la France.

Ce sous-effectif régional est et reste essentiellement marqué chez les masseurs-kinésithérapeutes ayant une activité libérale.

En 2000, la densité de masseurs-kinésithérapeutes était de 63 pour 100 000 habitants en Basse-Normandie, soit une évolution de +10% en 5 ans essentiellement constatée dans le secteur salarié (+11%).

● Une densité d'orthophonistes libéraux toujours inférieure à la moyenne nationale

En 2004, le nombre d'orthophonistes est de 222, soit une densité de 15 pour 100 000 habitants, contre 26 pour 100 000 habitants en moyenne en France. Cette densité est inférieure de 42% à celle de la France.

Ce sous-effectif reste marqué chez les orthophonistes ayant une activité libérale exclusive ou partielle.

En 2000, la densité d'orthophonistes était également de 15 pour 100 000 habitants en Basse-Normandie.

● Augmentation de la densité des pharmaciens

En 2004, 1 267 pharmaciens exercent en Basse-Normandie, soit une densité de 88 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de 19% à celle de la France.

Ce sous-effectif est essentiellement marqué chez les pharmaciens non titulaires d'officine.

En 2000, la densité de pharmaciens était de 84 pour 100 000 habitants en Basse-Normandie, soit une évolution de +5% en 5 ans. Cette augmentation est due en partie aux pharmaciens non-officinaux (+12%).

● Une densité en chirurgiens-dentistes inférieure à la moyenne nationale

En 2004, la Basse-Normandie compte 615 chirurgiens-dentistes soit une densité de 43 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de 37% à celle de la France.

Ce sous-effectif régional est essentiellement marqué chez les chirurgiens-dentistes ayant une activité libérale.

Entre 2000 et 2004, la densité de chirurgiens-dentistes n'a pas évolué (43/100 000).

● Une densité de sages-femmes supérieure à la moyenne française

En 2004, la Basse-Normandie compte 407 sages-femmes, soit une densité régionale de 124 pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure de 11% à celle de la France ; alors que la part des femmes de 15 à 49 ans est identique (24% de l'ensemble de la population).

Ce sureffectif reste marqué chez les sages-femmes ayant une activité salariée.

En 2000, la densité de sages-femmes en Basse-Normandie était de 109 pour 100 000 habitants, soit une évolution de +14%, plus marquée dans le secteur libéral (+50%).

Entre 2000 et 2004, les densités nationale et bas-normande ont augmenté dans les mêmes proportions (+ 14%).

Effectifs et densités des pharmaciens en Basse-Normandie aux 1/1/2000 et 2004

	2000			2004		
	Basse-Normandie		France	Basse-Normandie		France
	Effectif	Densité*	Densité*	Effectif	Densité*	Densité*
Titulaires d'officine	717	50	56	726	50	55
Autres	478	34	44	541	38	53
TOTAL	1 195	84	100	1 267	88	108

Sources : DREES, INSEE

* Nombre de pharmaciens pour 100 000 habitants.

Effectifs et densités des chirurgiens-dentistes en Basse-Normandie aux 1/1/2000 et 2004

	2000			2004		
	Basse-Normandie		France	Basse-Normandie		France
	Effectif	Densité*	Densité*	Effectif	Densité*	Densité*
Salariés exclusifs	46	3	5	53	4	5
Libéraux exclusifs et partiels	574	40	65	562	39	63
TOTAL	620	43	70	615	43	68

Sources : DREES, INSEE

* Nombre de chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants.

Effectifs et densités des sages-femmes en Basse-Normandie aux 1/1/2000 et 2004

	2000			2004		
	Basse-Normandie		France	Basse-Normandie		France
	Effectif	Densité*	Densité*	Effectif	Densité*	Densité*
Salariées exclusifs	336	97	84	347	105	95
Libéraux exclusifs et partiels	43	12	13	60	18	16
TOTAL	379	109	98	407	124	112

Sources : DREES, INSEE

* Nombre de sages-femmes pour 100 000 femmes de 15-49 ans.

L'évolution du métier de pharmacien

Extrait du rapport 2005 - Synthèse Générale de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé

Une progressive évolution vers le salariat de la profession de pharmacien

L'officine représente encore 75% de la profession, mais elle a vu sa part s'infléchir au profit des salariés non officinaux – hôpitaux, industrie... De surcroît, au sein de l'officine, en dépit d'un développement marqué des associations de plusieurs professionnels, le salariat a nettement progressé compte tenu de la stabilisation du nombre de titulaires induite par la faiblesse des créations de pharmacies. Lors de leur première inscription à l'ordre, 88% des jeunes pharmaciens exercent dès lors comme salariés (non biologistes), alors qu'ils n'étaient que 65% en 1980. Cette progression du salariat contribue à la forte mobilité des pharmaciens en début de carrière. Une fois installés comme titulaires d'officine ou directeurs de laboratoire de biologie, les pharmaciens s'y engagent en revanche pour longtemps, et cessent de surcroît leur activité tardivement.

Les projections établies à l'horizon 2030⁽¹⁾ montrent que la poursuite des tendances actuelles conduirait au renforcement encore plus marqué de la proportion de salariés d'officine et d'établissements de santé, amenant au sein de l'officine à une parité entre titulaires et salariés.

Le rôle de proximité du pharmacien d'officine, centré aujourd'hui sur de la bonne dispensation du médicament, pourrait connaître des évolutions, sous réserve d'une démarche volontariste

L'enquête réalisée à la demande de l'ONDPS a fait apparaître que plus qu'un rôle de premier recours circonstanciel où l'officine tient lieu de point d'entrée dans le système de santé, de «gare de triage», c'est dans la bonne dispensation des médicaments que se joue avant tout le rôle de proximité du pharmacien. Au-delà, les pharmaciens s'investissent inégalement dans une gamme diversifiée d'interventions regroupées dans l'étude selon trois axes : des actions de prévention et de dépistage, en relais généralement de campagnes nationales, une attention particulière aux malades chroniques notamment dans un rôle d'écoute et de suivi de leurs prescriptions, et enfin des services de proximité (livraison et prise de mesures à domicile).

Ce que les pharmaciens entendus par les enquêteurs ont souhaité mettre en avant, c'est le rôle de pharmacien conseil, professionnel de santé de proximité, à l'écoute des malades, capable de rendre des services adaptés et personnalisés, et d'orienter vers d'autres professionnels de santé. Au-delà de la seule fonction de dispensation des médicaments attachée au monopole, le pharmacien d'officine met l'accent sur le fait qu'il est le seul professionnel de santé de niveau bac + 6 accessible à l'ensemble de la population sans rendez-vous pendant toute l'année et qui délivre des conseils personnalisés gratuits. L'affichage de cette compétence est cependant peu mis en valeur dans les officines rencontrées : la profession semble partir du présupposé selon lequel les clients qui s'adressent à une officine en connaissent implicitement l'éventail des services et le mode de fonctionnement.

Le pharmacien exerce son rôle de conseil quel que soit le mode d'accès à son officine, que ce soit après consultation d'un médecin, pour expliciter la prescription souvent, ou en accès direct pour une délivrance de médicaments sans ordonnance. L'ampleur du conseil est toutefois très dépendante de l'état d'esprit du patient, parfois peu désireux d'en recevoir, et très liée aussi au positionnement adopté par le pharmacien par rapport au médecin prescripteur. À cet égard, l'opinion pharmaceutique, promue par le Conseil central des pharmaciens d'officine et consistant pour le pharmacien à réagir par écrit à une prescription dont la pertinence ne lui semble pas acquise, ne connaît aucune réalité de mise en œuvre. Tout au plus est-elle parfois exprimée à l'oral, mais avec d'autant plus de précautions que les relations avec le médecin sont rares, notamment en milieu urbain.

L'insertion des pharmaciens dans un réseau de professionnels est par ailleurs très variable, et en général peu développée si l'on excepte les démarches les plus militantes ou les mobilisations informelles autour d'un patient, en milieu rural particulièrement.

L'image qui ressort par conséquent de l'enquête est celle d'une profession diverse dont l'engagement au-delà du cœur de métier est très inégal et qui ne revendique pas massivement une évolution de son rôle vers davantage de prescriptions (prescriptions complémentaires ou même la «consultation pharmaceutique» souhaitée par certains), ni vers plus de prévention. Le rôle qui lui a été dévolu en matière de génériques comme en matière de contraception d'urgence dessine pourtant des pistes d'évolution. Mais une éventuelle modification du rôle du pharmacien doit être appréhendée dans une vision globale de son interdépendance avec les autres professionnels et en premier lieu les médecins. Elle implique également des évolutions dans sa formation.